

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 11 JUIN 2020**

**Étaient présents** : Isabelle VILLATTE, Marie-Pierre GALLEN, Huguette HUEL, Yves LOYER, Fabien DRAMARD, Régine KERVIEL, Léopold LAMBOTIN, Ronan JUHEL.

**Absents avec pouvoir** Myriam DAVID pouvoir à Ronan JUHEL, François-Xavier COULON pouvoir à Régine KERVIEL, Thierry MAHEO pouvoir à Marie-Pierre GALLEN, Virginie PORTUGAL-SCULLER pouvoir à Ronan JUHEL

**Absent excusé** :

**Absent** : Franck GUEGAN, Baptiste MATEL, Philippe BERNERY

**Secrétaire** : Régine KERVIEL

Madame le Maire :

- ouvre la séance à 20h07
- propose aux conseillers municipaux de désigner le secrétaire de séance : Régine KERVIEL est élue à l'unanimité
- rappelle l'ordre du jour de la convocation :

1. *Approbation du compte de gestion 2019*

2. *Vote des comptes administratifs 2019*

- *Budget Principal*
- *Budget Port*
- *Budget Camping*
- *Budget Centre d'accueil Willaumez*

**1 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2019 (Délibération n°1 de la séance : 2020-033)**

Le Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Après avoir délibéré et voté (11 pour, 1 abstention, 0 contre) déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2019 par le receveur visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

**2. COMPTE ADMINISTRATIF 2019 (Délibération n°2 de la séance : 2020-034)**

La réglementation obligeant le Maire à ne pas assister au vote de son compte administratif, le Conseil Municipal désigne comme :

**Président de séance** : Marie-Pierre GALLEN

**Secrétaire** : Régine KERVIEL

**VOTANTS** : 11 (8 présents + 4 procurations – 1 le maire ne votant pas)

**RESULTATS** :

- Budget Principal : approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention, 0 contre)
- Budget Port : approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention, 0 contre)
- Budget Camping : approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention, 0 contre)
- Budget Centre d'Accueil : approuvé à la majorité (10 pour, 1 abstention, 0 contre)

Après vote, en l'absence du Maire, le Conseil Municipal approuve, à la majorité les comptes administratifs 2019 résumés en annexe ci-jointe.

Madame Marie-Pierre GALLEN, adjointe aux finances, pour son dernier conseil, remercie tout le monde (Maire, conseillers municipaux, personnel administratif...), dit avoir vécu une expérience enrichissante et souhaite le meilleur au nouveau conseil municipal.

Madame Le Maire remercie Madame Marie-Pierre GALLEN, de sa collaboration malgré les aléas et les tempéraments différents. Elle indique partir en laissant une situation financière très saine qui permettra au nouveau conseil de terminer les travaux en cours et d'envisager de nouveaux projets.

La séance est levée à 20H44

Le Secrétaire de séance,  
Régine KERVIEL



*Régine Kerviel*